Québec

Gouvernement du Québec
**Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport**
**Ministre de la Famille**
**Ministre responsable de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine**

Québec, le 28 avril 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 6 avril 2016 était déposé à l'Assemblée nationale, par le député de Lac-Saint-Jean, l'extrait d'une pétition signée par 324 personnes demandant à l'Assemblée nationale de convaincre le gouvernement du Québec d'annuler les compressions proposées en éducation et de prendre les moyens pour assurer un investissement important et adéquat dans la qualité de l'environnement éducatif des écoles afin de faire de l'éducation publique une véritable richesse, capable de répondre aux besoins de tous les élèves.

La réussite et la persévérance scolaires des élèves québécois constituent une priorité pour le gouvernement. Ainsi, celui-ci consacre un quart de la part des crédits votés pour l'éducation. En 2016-2017, ce sont près de 9,5 G$ qui seront investis en éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire. Depuis 2010-2011, le budget de l'éducation a d'ailleurs progressé de 13,6 %, ce qui représente plus de 2 G$. Plus de 60 G$ ont donc été investis dans le réseau des commissions scolaires depuis 2010 pour que celles-ci puissent organiser et soutenir les services aux élèves.

Dans le cadre du Budget 2016-2017, le gouvernement a réaffirmé sa détermination à relever le stimulant défi de la réussite scolaire. En effet, les réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur bénéficient pour les trois prochaines années d'un levier extraordinaire pour mettre en place une vision de l'éducation : 1,2 G$ supplémentaires seront injectés dans les réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Cette somme tient compte des investissements du Plan sur la réussite en éducation et en enseignement supérieur, soit 500 M$ sur trois ans, et du rehaussement du PQI en éducation de 700 M$.

**Québec**
675, boul. René-Lévesque Est
Aile René-Lévesque, bloc 4, 3e étage
Québec (Québec) G1R 6C8
**Téléphone : 418 644 0664**
Télécopieur : 418 643 2640
ministre.education.loisir.sport@education.gouv.qc.ca

**Montréal**
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
**Téléphone : 514 873-9342**
Télécopieur : 514 873-9395

Circonscription
Bureau 260
2505, boul. Laurier,
Québec (Québec G1V 4T1
**Téléphone : 418 682 8167**
Télécopieur : 418 682 0794

Une partie de cette somme, soit 109 M$, est attribuée dès 2016-2017 à l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire pour la mise en œuvre d'un ambitieux plan sur la réussite scolaire. Ce plan incarne véritablement la volonté gouvernementale d'élargir la portée de son action en priorisant des mesures soutenues par des recherches probantes : agir tôt et au bon endroit, donner le goût aux élèves de réussir et de se dépasser et leur offrir des milieux d'apprentissage sains et plus stimulants.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur alloue des sommes très significatives aux élèves ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, des déficiences, des troubles de comportement ou un handicap. Cet effort financier s'est accentué ces dix dernières années pour atteindre 2,31 G$ en 2014-2015.

Il apparaît enfin opportun de souligner la performance du système scolaire du Québec. Les taux de diplomation sont en constante progression, alors que les taux de décrochage scolaire diminuent. Les élèves sont également parmi les meilleurs au monde en lecture, en science et en mathématique, comme en font foi les résultats obtenus dans le cadre du Programme international.

Veuillez agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

Le ministre,

SÉBASTIEN PROULX